

HONORAIRES DE L'AGENCE

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES (Taux T.V.A 20% au 05/10/2020)	
VENTE	S'applique sur le prix de vente	En fonction du mandat, a la charge de :
Biens d'une valeur de 0,00€ à 75 000,00€	9% TTC	VENDEUR
Biens d'une valeur de 75 001,00 € à 165 000,00€	7% TTC	VENDEUR
Biens d'une valeur de 165 000,00 € à 270 000,00€	6% TTC	VENDEUR
Biens d'une valeur de 270 000,00 € à 400 000,00€	5% TTC	VENDEUR
Bien d'une valeur supérieur à 400 000,00€	4% TTC	VENDEUR
Murs et fonds de commerce	10% TTC	VENDEUR
Terrains , Stationnement, Cave	10% TTC	VENDEUR
Honoraires d'estimation	200 € TTC	DEMANDEUR
LOCATION	S'applique sur le loyer charges comprises	A la charge de :
Honoraires fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014 - journal officiel du 6 Août 2014. Partagés entre le bailleur et le locataire de la manière suivante: (Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.)		
Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail	8 €/ m ² TTC	BAILLEUR
	8 €/ m ² TTC	LOCATAIRE
Réalisation de l'état des lieux	3 €/ m ² TTC	BAILLEUR
	3 €/ m ² TTC	LOCATAIRE
Entremise et négociation	50,00 € TTC	BAILLEUR
Bureaux et locaux commerciaux		
Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation	15 % TTC du loyer HC-HT Annuel	50 % BAILLEUR
		50 % LOCATAIRE
Stationnement, garage, cave...		
Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation	100,00 € TTC	BAILLEUR
	100,00 € TTC	LOCATAIRE
GESTION	S'applique sur les encaissements (Loyer + charges)	A la charge de :
Gestion avec Reddition des compte / mensuel	7,08% TTC	BAILLEUR
Loyers Impayés + Frais de contentieux	2,50% TTC	BAILLEUR
Loyers Impayés + Frais de contentieux + PJ	2,60% TTC	BAILLEUR
Loyers Impayés + Frais de contentieux + PJ + DI	2,80% TTC	BAILLEUR
*DI (détérioration immobiliere) *PJ (protection juridique) *LI (loyers impayés) *FC (Frais de contentieux)		